

*La Voix* 23  
20 avril 1928  
**L'Intellectuel et le choix**

On ne laisse pas d'être frappé, pour peu qu'on veuille bien orienter en ces sens ses préoccupations, de ce fait que tous les grands écrivains ont été amenés en un moment de leur vie, à sortir du cadre de la littérature pure, à mettre dans la balance du bien et du mal, leur autorité d'artiste. On en vient à penser qu'une sorte d'option, par elle-même trop pragmatique, est néanmoins nécessaire pour donner à une grande œuvre d'art sa pleine résonance humaine. La faiblesse d'un Flaubert, celle, plus grave, d'un Herédia et d'un Leconte de Lisle, vient peut-être de ce trop volontaire détachement des hommes, qui, isolant l'artiste, le confine dans un air vicié.

Si l'on avait pu accuser jadis André Gide — mais il fallait oublier ses étonnants *Souvenirs de la Cour d'asises* — de n'accorder de soins qu'à des préoccupations esthétiques et psychologiques, on doit reconnaître le rare mérite du geste qu'il a accompli en publiant ses deux derniers livres. Il lui eût été si simple, ayant à raconter son voyage en Afrique équatoriale française, de se borner à l'anecdotique, ou même de nous parler de lui, Gide, en attitude de voyageur. Il eût pu récrire un *Hôpous* ou un *Amyntas* du centre africain. Il a préféré, ayant à choisir, opter pour la solution la plus difficile, celle qui devait le mettre dans une situation où il aurait tout à perdre, rien à gagner : ayant constaté des abus et des crimes, il les a signalés avec toute l'autorité de sa voix. Il n'a pas voulu être le personnage de marque, traversant la contrée en un glorieux raid, entre deux haies de « Vive la France ! ». Il a observé par lui-même, et crié son douloureux étonnement.

Quand le *Voyage au Congo* parut, on en s'en souvient, une habile campagne fut menée pour « torpiller » le livre. André Gide fut traité comme le furent Auguste Chevalier, Savorgnan de Brazza ou M. Augagneur, tous ceux qui ont essayé de montrer la situation de nos colonies équatoriales. On tenta de discréditer son témoignage, de l'envelopper dans les mille rets que les forces d'argent s'entendent à tisser autour d'un témoin gênant. Les grandes compagnies concessionnaires, qui ont des intérêts dans un bon nombre de nos grands journaux conservateurs, utilisent la force de leurs capitaux à organiser le silence. Encore Gide

n'avait-il pas tout dit. Et Léon Blum qui reprit à son compte les attaques de Gide contre les concessions, n'osa-t-il pas publier les documents les plus accablants. Aujourd'hui les voici. *Le retour du Tchad* qui vient de paraître précise les accusations du *Voyage au Congo* : c'est un livre de grand courage et qui dépasse singulièrement la portée d'une simple publication en librairie. Si, suivant le mot de Benda, le clerc *trahit*, qui osera condamner sa trahison ?

A la fin du *Retour du Tchad*, Gide publie un certain nombre de pièces en appendice. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles crient la sincérité et qu'elles sont atroces. La position de Gide est nette : il soutient les administrateurs contre les compagnies ; les uns sont, dans l'immense majorité, des hommes loyaux, de cœur éprouvé, et désireux d'être bons pour les noirs ; les représentants des compagnies ne cherchent, dans la presque totalité des cas, qu'à exploiter odieusement les indigènes. Et que peut un petit administrateur, qui touche quelque quinze mille francs par an, devant le représentant trop aimable d'une de ces grandes compagnies qui ne lui demande que son silence et lui offre tant en échange ? La gravité de la situation est telle que Gide n'ose pas publier les noms des administrateurs qui l'ont renseigné, du moins de ceux qui sont encore vivants, car leur carrière serait aussitôt brisée.

Mais du moins, pour donner à nos lecteurs une idée de la lourdeur du témoignage d'André Gide, citons ce passage extrait du rapport du Procureur général de l'A. E. F. La collusion entre un administrateur détestable et une grande compagnie concessionnaire s'y marque nettement :

« M. P. ayant reçu l'ordre, dit-il, de forcer la production du caoutchouc, mit au service des intérêts de la compagnie forestière tout l'arsenal de ses pouvoirs disciplinaires, dans le but d'activer l'apport de ce produit, qui était payé au prix modéré de deux francs le kilo. et ces sanctions, il les appliqua, il faut le constater, à des indigènes qui n'étaient liés à cette compagnie par aucun contrat de travail collectif ou individuel. »

« Contre ceux qui lui parurent insuffisamment actifs dans leurs travaux de récolte il prononça des peines d'amende absorbant la totalité de leurs gains et appliqua le maximum des peines d'emprisonnement. En outre, il infligea à ceux qui furent particulièrement signalés pour leurs faibles rendements, un châtiment corporel ; chargés de lourdes poutres, ils furent astreints à tourner sans arrêt dans la cour de la factorerie. Cette épreuve, commencée à huit heures du matin, ne fut arrêtée qu'à midi, à la suite de la chute d'un homme, Malingué, qui mourut la nuit suivante. »

De telles phrases se passent de commentaires. Elles suffisent à faire juger de la valeur du témoignage qu'est le *Retour du Tchad*.

moyen de vous assurer la sympathie d'un camarade nouveau, est de débiter un ami commun.

Il existe bien d'autres façons, moins pessimistes que celles-ci, de connaître la valeur réelle d'une amitié. Je vous les dirai quelque jour.

Pour finir, en voici une que vous comprendrez au travers de l'anecdote :

Diderot disait à J.-J. Rousseau :  
« Vous ne m'aimez donc point ?  
Vous ne me dites jamais de bien de vous. »

La Voix 23

20 avril 1928

~~23~~